



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Travail – Justice – Solidarité



## MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE « MIC »

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET À LA RÉSILIENCE DES  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PADIRPME)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°07-26/SC/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI

SERVICES DE CONSULTANTS (Individuel)

<b>Secteur</b>	: Développement social
<b>Référence de l'accord de de don FAT</b>	: 5900150004051
<b>N° de Projet</b>	: P-GN-BGO-003
<b>Date de l'avis</b>	: <b>01juin 2026</b>
<b>Intitulé de la mission</b>	: Recrutement d'un consultant individuel pour la formation des cadres de l'ONCQ sur les bonnes pratiques d'hygiène et les normes ISO 17020 édition 2026.

Le Gouvernement Guinéen a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 10,64 millions d'UC, pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Industriel et à la Résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PADIRPME), d'une durée de mise en œuvre allant de 2025 à 2028.

L'objectif général du PADIRPME est de : renforcer les capacités de pilotage et de mise en œuvre opérationnelle de la politique industrielle guinéenne. De manière spécifique, le projet soutiendra : i) l'amélioration des capacités de planification, de coordination et de suivi du développement industriel, ii) le renforcement de l'offre de services et iii) le renforcement du côté de la demande. Le projet devrait permettre à la Guinée de s'inscrire pleinement dans la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation de son ambition industrielle.

A travers cet appui institutionnel, la Guinée s'équippa des capacités nécessaires pour promouvoir le développement de nouvelles capacités productives qui concourront à la diversification de l'économie guinéenne, d'amorcer un réel processus de transformation structurelle et d'engranger des gains de productivités nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Guinéens et le renforcement de la résilience économique et sociale de la Guinée.

Au titre de l'assistance du PADIRPME, le Gouvernement Guinéen souhaite utiliser une partie des ressources pour recruter un consultant individuel en vue du renforcement des capacités des cadres de

l'ONCQ sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'application des exigences de la norme ISO 17020 2026.

Les tâches de l'Expert sont réparties comme suit : (i) Renforcer la maîtrise des règles d'hygiène, de biosécurité et de gestion des risques dans les laboratoires d'analyses ; (ii) Former les cadres aux principes et exigences de la norme ISO 17020 :2026 en vue de préparer l'ONCQ à l'accréditation ; (iii) Outiller les responsables pour la diffusion et la mise en œuvre des bonnes pratiques au sein de leurs unités.

L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) agissant au nom du Ministère de l'Industrie et du Commerce invite les Consultants Individuels qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

**Les dossiers de candidature doivent être composé de :** La lettre de soumission ; le curriculum vitae détaillé et actualisé, faisant ressortir les qualifications, les expériences professionnelles et spécifiques ; les copies des diplômes ; les attestations de formation ; les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation (attestations de services faits délivrés par le Client, certificats de travail, etc.).

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au nouveau Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Octobre 2015), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera **la sélection de consultant individuel (SCI)**.

**Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base des critères ci-après :**

<b>1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)</b>	<b>30 points</b>
<p><b>1.1 - Qualification :</b> Titulaire au minimum d'un diplôme de Master 2 (Bac+5) en Management de la qualité, métrologie, ingénierie de formation, santé publique, sécurité sanitaire, ou domaines connexes</p> <p><b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diplôme de Master 2 (Bac+5) en Management de la qualité, métrologie, ingénierie, santé publique, sécurité sanitaire, ou domaines connexes : qualifié.</li><li>• Diplôme inférieur au Master 2 (Bac+5) en Management de la qualité, métrologie, ingénierie de formation, santé publique, sécurité sanitaire, ou domaines connexes ou diplôme non conforme : disqualifié et le dossier ne fera pas objet d'évaluation.</li></ul>	Qualifié/ Disqualifié
<p><b>1.2 Expérience professionnelle :</b> Avoir au moins 5 ans dans le domaine de la qualité, de la normalisation, de l'inspection, de l'évaluation de la conformité ou de la certification en ISO ou autres normes, et / ou dans l'application des bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité dans les structures d'inspection, laboratoires ou industries agroalimentaires.</p> <p><b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Supérieure à 05 ans d'expérience : 2 points par année supplémentaire, plafonné à 30 points ;</li></ul>	30

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Égale à 05 ans d'expérience : 20 points</li> <li>• Moins de 05 ans d'expérience : 0 point.</li> </ul>	
<b>2. Expériences spécifiques</b>	<b>60 points</b>
<p>2-1 Avoir animé au moins 5 sessions de formations portant sur les normes ISO, la certification, l'évaluation de la conformité, la biosécurité ou la gestion de la qualité en laboratoire.</p> <p><b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supérieur à 5 sessions de formation : 2 points par année supplémentaires, plafonné à 30 points ;</li> <li>• Égale à 05 sessions de formation : 20 points</li> <li>• Moins de 05 session de formation : 0 point.</li> </ul>	30
<p>2-2 Avoir accompagné au moins trois (3) organismes publics ou privés dans la mise en conformité avec la norme ISO 17020 ou ISO 17025.</p> <p><b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supérieur à 03 accompagnement, 2,5 points seront accordés à chaque mission d'accompagnement complémentaire</li> <li>• Égale à 03 accompagnements : 15 points</li> <li>• 01 à 02 accompagnements : 5 points.</li> </ul>	20
<p>2-2 Avoir accompagné au moins deux (2) organismes similaires dans la préparation à l'accréditation et ou la certification ISO.</p> <p><b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Égale à 03 accompagnements : 10 points ;</li> <li>• 01 à 02 accompagnements : 5 points.</li> </ul>	10
<b>3. Connaissance du Pays de client</b>	<b>10 points</b>
<p>Avoir mené au moins une mission similaire en Guinée ou les pays de la sous-région, dans le domaine de la qualité, la normalisation et ou la mise en conformité des structures publiques et privée aux référentiels ISO et, également, une très bonne connaissance du système qualité de l'Afrique de l'Ouest.</p> <p><b>Modalité d'application :</b> Connaissance justifiée = 10 points sinon = 0 point</p>	10
<b>TOTAUX</b>	<b>100 points</b>

**NB : Les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies (attestation de travail).**

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un

contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions évaluées pour le critère 2.1 sera sélectionné.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmises par courrier électronique en version PDF avec la mention « **Recrutement d'un consultant individuel pour la formation des cadres de l'ONCQ sur les bonnes pratiques d'hygiène et les normes ISO 17020 édition 2026 - Avis à manifestation d'intérêt n°07-26/SC/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI** » au plus tard le 01 juillet 2026.

**L'adresse de dépôt physique et électronique est :**

A l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH, Coordonnateur National de l'UCEP  
Sky Résidence, 6<sup>ème</sup> étage, quartier Kipé, Commune de Ratoma-Conakry-Rép. de Guinée.

Tel : +224 629 00 39 50 /+224 622 42 43 98/+224 628 48 98 86

E-mail: [passationbad@ucepguinee.org](mailto:passationbad@ucepguinee.org)

**Le Coordonnateur National**

**Abdoulaye Wansan BAH**



Annexe

INFORMATIONS SUR LES PRESTATIONS SIMILAIRES DES CABINETS (de 20..... à 202..)							
Nom du Cabinet et/ou Groupement de Cabinet :							
Cabinet et/ou Groupement de Cabinet	Nom et description de la mission réalisées	Pays où a été exécutée la mission	Nom du Client et du bailleur	Date et la durée de la mission	Coût du projet en lien avec la mission	Performanc e du projet	Connaissance de la région et de la langue
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						
	1.						
	2.						
	3.						
	4.						
	5.						
	6.						
	7.						